



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

TRANS/WP.1/99  
1<sup>er</sup> juillet 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières  
(Quarante-septième session, 12-15 septembre 2005)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUARANTE-SEPTIÈME SESSION\***

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,  
le lundi 12 septembre 2005 à 10 heures

- |    |  |               |
|----|--|---------------|
| 1. | Adoption de l'ordre du jour  | TRANS/WP.1/99 |
| 2. | Adoption du rapport du Groupe de travail sur sa quarante-sixième session | TRANS/WP.1/98 |
| 3. | Communications   |               |

---

\* Les représentants sont priés de remplir la formule d'inscription ci-jointe (également disponible sur le site Internet de la Division des transports de la CEE) et de la renvoyer, deux semaines au moins avant la session, à la Division des transports de la CEE, soit par télécopie (+41-22 917 0039), soit par courrier électronique ([roadsafety@unece.org](mailto:roadsafety@unece.org)). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13 avenue de la Paix, Genève (voir le plan à la dernière page), afin d'obtenir un badge. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 73242 ou 72401).

- |    |  |  |
|----|--|--|
| 4. | Application des Conventions de 1968 sur la circulation routière et sur la signalisation routière ainsi que des Accords européens de 1971 les complétant, et amendements concernant ces instruments | TRANS/WP.1/2005/11<br>TRANS/WP.1/2005/13     |
| 5. | Révision des Résolutions d'ensemble sur la circulation routière (R.E.1) et sur la signalisation routière (R.E.2)   | TRANS/SC.1/294/Rev.5<br>TRANS/SC.1/295/Rev.3 |

R.E.1

- |    |   |  |
|----|---|--|
| a) | Contrôles routiers  | TRANS/WP.1/2004/14/Rev.1   |
| b) | Conduite sous l'influence de l'alcool, des drogues et des médicaments | TRANS/WP.1/2005/14   |
| c) | Amélioration de la sécurité des motocyclistes et cyclomotoristes      | TRANS/WP.1/2004/6/Rev.2<br>TRANS/WP.1/2004/9/Rev.1                                   |
| d) | Promotion du port de la ceinture de sécurité                          | TRANS/WP.1/2004/7/Rev.2  |
| e) | Problèmes liés au dépassement   | Document informel  |
| f) | Règles et signalisation concernant les piétons                        | TRANS/WP.1/2005/4/Rev.1  |
| g) | Permis de conduire délivrés conformément à la Convention de 1949      | TRANS/WP.1/2005/5<br>TRANS/WP.1/2005/13  |
| h) | Restructuration de la Résolution d'ensemble R.E.1                     | TRANS/WP.1/2005/15<br>TRANS/WP.1/2004/17   |
| i) | Nouvelles questions   | TRANS/WP.1/2005/16<br>TRANS/WP.1/2005/17<br>TRANS/WP.1/2005/18<br>TRANS/WP.1/2005/19 |

R.E.2

- |    |   |  |
|----|---|--|
| j) | Sécurité nationale dans les tunnels   | TRANS/WP.1/2005/10/Rev.1<br>TRANS/WP.1/2005/10<br>TRANS/WP.1/2005/13 |
| k) | Panneaux à message variable   | TRANS/WP.1/2005/6<br>TRANS/WP.1/2005/6/Rev.1                         |
| l) | Nouveau signal routier indiquant les stations-service vendant du gaz naturel comprimé | TRANS/WP.1/2005/7  |

6. Suivi des résolutions de l'Assemblée générale sur la sécurité routière
7. Mandat et règlement intérieur TRANS/WP.1/2004/8/Rev.2
8. Évaluation de la Quatrième semaine de la sécurité routière dans la région de la CEE et suite donnée au Séminaire sur le comportement agressif sur la route Documents informels
9. Préparatifs de la première semaine mondiale de la sécurité routière TRANS/WP.1/2005/21
10. Collecte et diffusion des informations Document informel
11. Projet de programme de travail pour la période 2006-2010 TRANS/WP.1/2005/20  
TRANS/WP.1/2005/22
12. Questions diverses
13. Adoption des décisions

\* \* \*

## NOTES EXPLICATIVES<sup>1</sup>

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

### 2. ADOPTION DU RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR SA QUARANTE-SIXIÈME SESSION

Le Groupe de travail est invité à adopter le rapport de sa quarante-sixième session (TRANS/WP.1/98), établi après la session par le secrétariat en concertation avec le Président du WP.1.

### 3. COMMUNICATIONS

Le Groupe de travail sera informé des résultats d'autres réunions ayant un rapport avec ses travaux, ainsi que d'activités pouvant l'intéresser.

### 4. APPLICATION DES CONVENTIONS DE 1968 SUR LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET SUR LA SIGNALISATION ROUTIÈRE AINSI QUE DES ACCORDS EUROPÉENS DE 1971 LES COMPLÉTANT, ET AMENDEMENTS CONCERNANT CES INSTRUMENTS

Comme il ressort du document TRANS/WP.1/2005/11, le Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) a sollicité l'avis du WP.1 sur la compatibilité avec la Convention de Vienne sur la circulation routière de projets de nouveaux systèmes devant être installés sur des véhicules.

À sa quarante-sixième session, le Groupe de travail a demandé au Groupe d'experts juridiques d'examiner ces questions et de lui rendre compte à sa quarante-septième session.

Le rapport du Groupe d'experts juridiques est paru sous la cote TRANS/WP.1/2005/13.

### 5. RÉVISION DES RÉOLUTIONS D'ENSEMBLE R.E.1 ET R.E.2

#### Résolution d'ensemble sur la circulation routière (R.E.1)

#### a) Contrôles routiers

À sa quarante-sixième session, le Groupe de travail a reporté l'examen du document TRANS/WP.1/2004/14/Rev.1, la version russe n'étant pas disponible.

Le Groupe de travail est invité à envisager l'adoption de la proposition relative aux contrôles routiers, dont le texte doit être incorporé dans la R.E.1 modifiée.

---

<sup>1</sup> Pour des raisons d'économies, les représentants sont priés de se munir de leur exemplaire des documents expédiés par courrier avant la réunion ou téléchargés depuis Internet.

b) Conduite sous l'influence de l'alcool, des drogues et des médicaments

À sa quarante-sixième session, le Groupe de travail a demandé au groupe restreint (États-Unis, Finlande, Italie (assumant la présidence), Roumanie et OMS) d'accélérer ses travaux sur l'élaboration d'un projet de questionnaire concernant la conduite sous l'influence de l'alcool.

Ce projet de questionnaire est paru sous la cote TRANS/WP.1/2005/14.

c) Amélioration de la sécurité des motocyclistes et des cyclomotoristes

À sa quarante-sixième session, le Groupe de travail a demandé au groupe restreint composé des États-Unis (assumant la présidence), de la FEMA, de la FIM et de l'IMMA, de parachever ses travaux sur les deux projets de questionnaire concernant l'amélioration de la sécurité des motocyclistes et des cyclomotoristes.

Les questionnaires révisés (TRANS/WP.1/2004/6/Rev.2 et TRANS/WP.1/2004/9/Rev.1) ont été diffusés par le secrétariat en juillet, les réponses étant attendues au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre. Les autres commissions régionales ont également été priées d'envoyer les questionnaires à leurs pays membres.

d) Promotion du port de la ceinture de sécurité

Le Groupe de travail sera saisi d'une synthèse des réponses au questionnaire sur le port de la ceinture de sécurité (TRANS/WP.1/2004/7/Rev.2). Sur la base de cette synthèse, le Groupe de travail souhaitera peut-être demander au groupe restreint de la promotion du port de la ceinture de sécurité (Espagne, États-Unis (assumant la présidence), Royaume-Uni et Fondation FIA) d'élaborer un projet de recommandation à inclure dans la R.E.1, dont le texte sera soumis au Groupe de travail à sa quarante-huitième session.

e) Problèmes liés au dépassement

À sa réunion de mai, le Groupe d'experts juridiques a examiné le questionnaire établi par le groupe restreint des problèmes liés au dépassement (TRANS/WP.1/2005/3) et a proposé quelques modifications au texte. Le questionnaire ainsi révisé a été envoyé aux membres par le secrétariat le 23 mai, les réponses étant attendues au plus tard le 20 juin.

Le secrétariat rendra compte des réponses reçues.

f) Règles et signalisation concernant les piétons

À sa quarante-sixième session, le Groupe de travail a formulé des observations sur le projet de questionnaire établi par le groupe restreint des règles et de la signalisation concernant les piétons (Israël, Pays-Bas, FIP (assumant la présidence) et GRSP). Le groupe restreint a été prié de soumettre un projet révisé au Groupe de travail, pour examen à sa quarante-septième session.

Le projet révisé est paru sous la cote TRANS/WP.1/2005/4/Rev.1. Le Groupe de travail souhaitera peut-être approuver le questionnaire et proposer un calendrier pour l'achèvement des travaux.

g) Permis de conduire délivrés conformément à la Convention de 1949

À sa quarante-sixième session, la Fédération de Russie a présenté, au nom du groupe restreint des permis de conduire délivrés conformément à la Convention de 1949 (Espagne, Fédération de Russie (assumant la présidence), Portugal et IMMA), des propositions de modification de la Convention de 1949 (TRANS/WP.1/2005/5). Le document n'étant pas disponible en anglais et en français, le Groupe de travail n'a pas été en mesure de se pencher sur cette question et a demandé au Groupe d'experts juridiques de l'examiner. Le rapport du Groupe d'experts juridiques est paru sous la cote TRANS/WP.1/2005/13.

Le secrétariat informera également le Groupe de travail des réponses reçues concernant le questionnaire sur les permis de conduire, qui a été envoyé aux Parties contractantes à la Convention de 1949 sur la circulation routière n'ayant pas adhéré par la suite à la Convention de Vienne de 1968.

h) Restructuration de la Résolution d'ensemble R.E.1

Le groupe restreint de la restructuration de la R.E.1 (France, Suisse, PRI, Commission européenne et secrétariat) a proposé plusieurs modifications à la structure et à la présentation de la R.E.1, dans le but d'en faire un document plus pertinent et moderne. Le projet de nouvelle structure est présenté dans le document TRANS/WP.1/2005/15.

Au titre de ce point, le Groupe de travail souhaitera également peut-être examiner la proposition concernant le contenu de la trousse de premiers secours qui doit se trouver à bord des véhicules, dont le texte figure dans le document TRANS/WP.1/2004/17. Le secrétariat informera le Groupe de travail des réponses au questionnaire sur les équipements de sécurité complémentaires relatifs aux trousse de premiers secours.

i) Nouvelles questions

Le Groupe de travail sera saisi de projets de textes à incorporer dans la R.E.1, notamment sur les campagnes de communication et de sécurité routière (TRANS/WP.1/2005/16), l'usage diurne des feux (TRANS/WP.1/2005/17), la conduite de nuit (TRANS/WP.1/2005/18) et la vitesse (TRANS/WP.1/2005/19).

Résolution d'ensemble sur la signalisation routière (R.E.2)

j) Sécurité dans les tunnels

À sa quarante-sixième session, le Groupe de travail a examiné une proposition du Royaume-Uni relative à des signaux pour le transport de marchandises dangereuses dans les tunnels (TRANS/WP.1/2005/10). Il a demandé au Groupe d'experts juridiques d'examiner cette proposition et, en particulier, sa compatibilité avec la Convention de Vienne sur la signalisation routière et l'Accord européen la complétant, ainsi qu'avec la Résolution d'ensemble sur la signalisation routière (R.E.2), puis de lui rendre compte à sa quarante-septième session.

Le rapport du Groupe d'experts juridiques sur cette question figure dans le document TRANS/WP.1/2005/13 et son annexe. Suite à la réunion du Groupe d'experts juridiques,

le secrétariat a été informé que le WP.15 envisageait de modifier sa proposition en ce qui concerne la classification des tunnels et que le Royaume-Uni soumettrait un nouveau document.

La proposition révisée du Royaume-Uni est parue sous la cote TRANS/WP.1/2005/10/Rev.1.

k) Panneaux à message variable

À sa quarante-sixième session, le Groupe de travail a examiné le document (TRANS/WP.1/2005/6), établi par le groupe restreint des panneaux à message variable [Allemagne, Espagne (assumant la présidence), France et Pays-Bas].

Le Groupe de travail a été prié d'envoyer des observations sur ce document au groupe restreint, afin qu'une proposition révisée puisse être élaborée en vue de la quarante-septième session. La proposition révisée du Groupe de travail est parue sous la cote TRANS/WP.1/2005/6/Rev.1.

l) Nouveau signal indiquant les stations-service vendant du gaz naturel comprimé

À sa quarante-sixième session, le Groupe de travail a examiné une proposition de nouveau signal routier indiquant une station-service vendant du gaz naturel comprimé, soumise par l'Allemagne et la Suisse (TRANS/WP.1/2005/7).

Le Groupe de travail est convenu d'introduire un nouveau signal, mais les membres ont été priés d'examiner, en vue de la quarante-septième session, les questions de savoir si l'abréviation GNC devrait être utilisée en plus du symbole, si l'abréviation devrait être autorisée dans les langues nationales et si le même signal pourrait être utilisé pour le GPL, à la lumière des considérations de sécurité soulevées par l'European Natural Gas Vehicles Association (ENGVA).

## 6. MANDAT ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

À sa soixantième session (22-25 février 2005), la Commission économique pour l'Europe a examiné la demande du Comité des transports intérieurs tendant à autoriser les États membres de la CEE qui sont parties contractantes aux Conventions de Vienne sur la circulation routière et sur la signalisation routière à participer aux activités du Groupe de travail de la sécurité et la circulation routière (WP.1) et à leur accorder le droit de vote sur les questions se rapportant à ces Conventions.

Ayant examiné cette proposition, la Commission est convenue d'encourager la participation des pays non membres de la CEE qui sont parties contractantes aux instruments juridiques administrés par le WP.1 et les autres organes subsidiaires du Comité des transports intérieurs, mais n'a pu parvenir à un consensus sur l'octroi, à ce stade, de droit de vote auxdits pays. La Commission a jugé nécessaire de poursuivre les discussions.

À sa réunion de juin 2005, le Bureau du Comité des transports intérieurs a examiné la décision du Comité et, tout en faisant état de certaines difficultés à saisir l'utilité pratique de droits de vote pour la prise de décisions au sein du WP.1, a décidé de renvoyer au WP.1, pour

une étude approfondie, la question de l'octroi de droits de vote aux États non membres de la CEE qui sont parties contractantes aux Conventions de Vienne.

Compte tenu de la décision de la Commission, un mandat et un règlement intérieur révisés du Groupe de travail sont soumis à celui-ci, pour examen et adoption (TRANS/WP.1/2004/8/Rev.2).

#### 7. SUIVI DES RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le Groupe de travail sera informé des activités qui seront menées ou qu'il est prévu de mener dans le cadre du suivi de la résolution A/RES/58/289 de l'Assemblée générale sur l'amélioration de la sécurité routière mondiale.

Des informations seront fournies, notamment sur la collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé et les autres commissions régionales de l'ONU. La deuxième réunion sur la collaboration en matière de sécurité routière au sein du système des Nations Unies s'est tenue les 16 et 17 mars 2005 au Palais des Nations, une troisième réunion étant prévue à Londres en novembre 2005.

À la deuxième réunion, les participants ont adopté la proposition du Groupe de travail de tenir la prochaine semaine de la sécurité routière au niveau mondial en 2007, sur le thème des jeunes usagers de la route, notamment les jeunes conducteurs, et en collaboration avec l'OMS et les autres commissions régionales.

Le Groupe de travail sera également informé de l'élaboration du rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de l'application de la résolution 58/289, rapport qui sera soumis à l'Assemblée générale à sa soixantième session, en 2005.

#### 8. ÉVALUATION DE LA QUATRIÈME SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LA RÉGION DE LA CEE ET SUITE DONNÉE AU SÉMINAIRE SUR LE COMPORTEMENT AGRESSIF SUR LA ROUTE

À sa quarante-sixième session, le Groupe de travail a demandé au secrétariat d'établir un questionnaire visant à évaluer la quatrième semaine de la sécurité routière (5-11 avril 2004), qui serait distribué aux États membres dès que possible. Les résultats du questionnaire seront soumis au Groupe de travail sous la forme d'un document informel.

Dans le cadre de la suite donnée au séminaire sur le comportement agressif sur la route, le Groupe de travail pourra envisager de demander au groupe restreint créé pour faciliter les préparatifs de la quatrième semaine de la sécurité routière (Espagne, France, Pays-Bas, Suisse, CEMT et secrétariat) d'élaborer une recommandation concernant la lutte contre le comportement agressif sur la route, dont le texte sera incorporé dans la R.E.1.

#### 9. PRÉPARATIFS DE LA PREMIÈRE SEMAINE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le Groupe de travail sera informé des résultats d'une vidéoconférence organisée le 22 juin entre les commissions régionales et l'OMS et ayant pour objet de discuter de la tenue de la

première semaine mondiale de la sécurité routière en 2007. Le Groupe de travail sera saisi, pour examen, d'un document de travail succinct concernant la première semaine mondiale de la sécurité routière (TRANS/WP.1/2005/21).

Le Groupe de travail souhaitera peut-être demander au groupe restreint créé pour préparer la quatrième semaine de la sécurité routière d'apporter son concours au secrétariat pour la préparation de la première semaine mondiale de la sécurité routière.

#### 10. COLLECTE ET DIFFUSION DES INFORMATIONS

Pour permettre de savoir avec précision quels pays exigent la présence à bord des véhicules de vestes réfléchissantes et de trouses de premiers secours, le secrétariat a établi un questionnaire sur les équipements de sécurité complémentaires, qui comprennent également les triangles de signalisation, les extincteurs, les ampoules de remplacement, etc.

Le questionnaire a été envoyé aux pays membres le 23 mai, les réponses étant attendues au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2005. Sur la base des réponses à ce questionnaire, on envisage d'établir de nouveaux tableaux à incorporer dans le document relatif aux prescriptions nationales en matière de sécurité routière (dont la dernière version porte la cote TRANS/WP.1/80/Rev.3) et de nouvelles recommandations à incorporer dans la R.E.1.

#### 11. PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE 2006-2010

Le Groupe de travail sera saisi de son projet de programme de travail pour la période 2006-2010 (TRANS/WP.1/2005/20). Le Groupe de travail est censé réviser puis approuver ce projet, que le Comité des transports intérieurs adoptera ensuite à sa soixante-huitième session, en février 2006.

À sa soixante-septième session, le Comité des transports intérieurs a approuvé un tableau révisé montrant la relation entre ses objectifs stratégiques et son programme de travail. Ce tableau est le fruit des discussions que les organes subsidiaires du Comité ont eues sur les objectifs stratégiques et leurs programmes de travail respectifs. Le Comité a demandé à ses organes subsidiaires de modifier leur programme de travail conformément aux indications figurant sur ce tableau, qui est paru sous la cote TRANS/WP.1/2005/22.

#### 12. QUESTIONS DIVERSES

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner toute autre question au titre de ce point de l'ordre du jour.

Le Groupe de travail est informé que sa quarante-huitième session est prévue du 21 au 23 mars 2006.

#### 13. ADOPTION DES DÉCISIONS

Le Groupe de travail adoptera, sur la base d'un projet établi par le secrétariat, le relevé des décisions prises à sa quarante-septième session.

-----